



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion de l'économie sociale et solidaire et entrepreneuriat

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de l'économie sociale et solidaire et entrepreneuriat. 2011, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02039655

HAL Id: hceres-02039655

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039655>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université d'Auvergne - Clermont-Ferrand 1

Demande n° S3LP120002863

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestion de l'économie sociale et solidaire et entrepreneuriat

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle, ouverte depuis 2002, forme des cadres intermédiaires du secteur de l'économie sociale et solidaire ou dans le champ de l'entrepreneuriat social. Elle apporte des compétences générales en gestion, mais aussi concernant l'économie sociale et la gestion dans ce secteur. Les métiers visés sont : responsable ou assistant de gestion dans les structures associatives, coopératives (dont les banques coopératives), mutualistes, et dans des organisations croisant des activités économiques et sociales ; agent de développement chargé de la vie associative auprès de collectivités, de services d'aide à la personne, de dynamisation de territoires fragilisés, de la protection de l'environnement ; responsable d'entreprises d'insertion professionnelle et sociale ; porteur de projets de production de biens et services d'utilité sociale ou collective ou de projets d'aide humanitaire.

La formation, localisée à Clermont-Ferrand, est portée par la Faculté des sciences économiques et de gestion, en partenariat avec l'Institut du travail social de la région Auvergne (ITSRA) et avec la région Auvergne. Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et en validation d'acquis professionnels ou de l'expérience (VAP-VAE).

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	33
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	6 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	59 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale 3 enquêtes à 6 ou 12 mois de l'établissement	75 % de 46 % à 70 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle forme à des métiers clairement identifiés qui répondent à des besoins professionnels réels. L'adossement professionnel de la formation est fort : les partenariats avec les institutions ou organisations régionales sont très nombreux et la licence est conventionnée avec les deux principaux acteurs du territoire que sont la région Auvergne et l'ITSRA. A côté d'un cycle « jeunes diplômés », la formation est déclinée en formation continue et propose un rythme en deux ans qui répond aux besoins et contraintes propres du public. Un groupe spécifique a été mis en place pour satisfaire la demande de l'ITSRA et octroyer une double diplomation avec le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).

Les dispositifs pédagogiques sont adaptés et une mise à niveau est proposée à certains publics pour aider à la réussite. L'équipe pédagogique combine des compétences diverses, comportant un assez faible nombre d'universitaires qui contraste avec le grand nombre des enseignements professionnels. La licence répond également aux besoins de formation tout au long de la vie par le biais de la VAP-VAE. Il n'a cependant pas été mis en place de conseil de perfectionnement. L'attractivité de la formation reste réduite.

L'insertion professionnelle est par ailleurs très moyenne. Le taux d'emploi est globalement correct pour l'enquête à trente mois, mais les embauches ne se font pas suffisamment au niveau de qualification ou dans les métiers visés. Les enquêtes à six ou douze mois se caractérisent par des taux d'insertion assez faibles, avec des recherches d'emploi et des poursuites d'études, montrant que la formation est nettement touchée par la crise.

- Points forts :
 - De forts partenariats avec les milieux professionnels.
 - Les métiers clairement identifiés et répondant à des besoins réels.
 - Une formation en deux cycles tenant compte de la diversité des publics.

- Points faibles :
 - Les résultats de l'insertion professionnels sont impactés par la crise.
 - Le manque d'attractivité.
 - L'absence de conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de chercher à accroître l'attractivité de la formation. Cela pourrait permettre, par une plus forte sélectivité à l'entrée, de recruter les candidats les plus adaptés à la formation et de limiter ainsi le taux de diplômés en poursuite d'études à l'issue de la formation. On devrait, dans cette perspective, affiner l'analyse des caractéristiques du public pour répondre à l'objectif d'insertion professionnelle immédiate. Des actions de communication et la mise en place de modules dans les formations en amont pourraient également contribuer à l'accroissement du nombre des candidatures. Ces dispositifs devraient être ciblés sur les cursus de licence générale pour renforcer la présence de L2. Il conviendrait également de chercher à dimensionner les flux entrant en formation, en analysant les potentialités d'embauche.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait s'avérer utile pour analyser avec les professionnels les résultats d'insertion et apporter des pistes d'amélioration continue de la formation. On pourrait également se placer dans la perspective d'une ouverture en alternance, par exemple en contrat de professionnalisation, pour faciliter l'insertion professionnelle des diplômés.